



D A T A Essentiel L A B

Commissariat général au développement durable

Le prix des terrains à bâtir en 2017

OCTOBRE 2018

En 2017, le prix moyen du mètre carré de terrain acheté pour faire construire une maison individuelle en France atteint 85 euros, en progression de 3,6 % par rapport à 2016. Cette hausse est en partie compensée par la baisse de la superficie moyenne des terrains achetés (-1,6 %), qui passe de 935 m² à 920 m². Au final, le prix d'achat moyen des terrains augmente de 1,9 % et s'établit à 78 600 euros.

Le coût moyen de la maison dans les projets de construction accélère (+2,5 % en 2017 après +1,0 % en 2016). Il atteint 165 500 euros en 2017, pour une surface de plancher moyenne de 119 m². Lorsque le terrain a été acheté en 2017, l'investissement total (maison et terrain) s'élève en moyenne à 239 300 euros, en augmentation de 2,9 % par rapport à 2016. L'achat du terrain représente un tiers de cet investissement.

Un peu plus de neuf ménages sur dix ayant reçu l'autorisation de construire une maison individuelle souhaitent en faire une résidence principale en 2017. Parmi eux, 48 % sont locataires (hors HLM) et 27 % sont déjà propriétaires d'un logement. Dans le cas de la construction d'une résidence secondaire, 86 % des particuliers sont déjà propriétaires de leur résidence principale. Près de huit terrains sur dix ont été achetés, les autres étant obtenus par succession ou par donation. Parmi ces terrains achetés, 85 % l'ont été durant l'année 2017.

LES PRIX AU MÈTRE CARRÉ DES TERRAINS AUGMENTENT, LES SURFACES ACHETÉES DIMINUENT

En 2017, le prix moyen du mètre carré de terrain à bâtir augmente de 3,6 %, en léger ralentissement par rapport à 2016, et atteint 85 euros. Étant donné la réduction de la surface moyenne des terrains achetés (-1,6 %), le prix moyen des terrains augmente de manière moins prononcée (+1,9 %), passant de 77 100 euros en 2016 à 78 600 euros en 2017 (tableau 1 et graphique 1).

Ces évolutions peuvent être impactées par des effets de structure. Par exemple, en 2017, l'accroissement du prix au mètre carré moyen au niveau national est limité par l'évolution de la répartition des terrains achetés par taille d'agglomération. En effet, la part des terrains vendus dans les unités urbaines de plus de 200 000 habitants (y compris l'agglomération parisienne), où les prix unitaires sont élevés, a diminué (-1,0 point), principalement au profit des unités urbaines de moins de 10 000 habitants (hors zones rurales), caractérisées par des prix unitaires plus faibles.

Entre 2016 et 2017, le prix au mètre carré des terrains achetés baisse légèrement dans l'agglomération parisienne (-2,3 %) et progresse dans les autres types d'unités urbaines, en particulier dans celles de moins de 100 000 habitants et dans les zones rurales.

Tableau 1 : évolutions annuelles des différents indicateurs concernant les terrains achetés et les maisons construites en 2017

	Évolutions annuelles						Niveau 2017
	2012/2011	2013/2012	2014/2013	2015/2014	2016/2015	2017/2016	
Investissement							
Coût total moyen en euros (terrain + maison)	3,1 %	3,8 %	3,4 %	- 0,3 %	2,1 %	2,9 %	239 300
Part du terrain dans le coût total (achat du terrain + construction)	+ 0,5 pt	- 0,4 pt	0 pt	- 0,5 pt	+ 0,1 pt	- 0,3 pt	32,8 %
Terrains							
Valeur moyenne du terrain en euros	4,5 %	2,6 %	3,4 %	- 1,7 %	2,4 %	1,9 %	78 600
Prix moyen/m ² en euros	8,1 %	8,8 %	7,8 %	0,1 %	4,3 %	3,6 %	85
Surface moyenne achetée en m ²	- 3,3 %	- 5,7 %	- 4,0 %	- 1,8 %	- 1,8 %	- 1,6 %	920
Maisons							
Coût moyen des maisons en euros	3,0 %	3,5 %	4,0 %	0,2 %	1,0 %	2,5 %	165 500
Prix en euros/m ² de surface de plancher	1,2 %	4,5 %	4,9 %	1,3 %	2,2 %	3,0 %	1 392
Surface de plancher moyenne des maisons	1,8 %	- 1,0 %	- 0,9 %	- 1,1 %	- 1,2 %	- 0,4 %	119

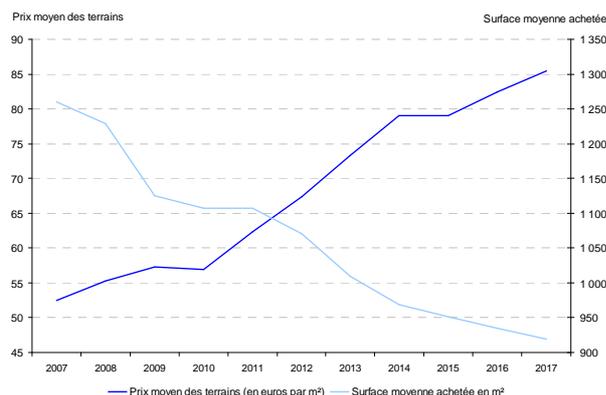
Champ des maisons : France entière, permis délivrés en 2017 pour la construction d'une maison individuelle sur un terrain qu'il soit acheté ou non.

Champ des terrains et de l'investissement : France entière, terrains achetés en 2017 pour la construction d'une maison individuelle, permis délivrés en 2017.

Source : SDES, EPTB 2017

Le prix des terrains à bâtir en 2017

Graphique 1 : évolution du prix et de la surface moyenne des terrains achetés entre 2007 et 2017



Champ : France entière, terrains achetés par des particuliers en 2017 en vue de la construction d'une maison individuelle, permis délivrés en 2017.

Source : SDES, EPTB 2017

Les terrains s'achètent en moyenne de 53 euros/m² en zones rurales (+ 4,8 % par rapport à 2016) à 314 euros/m² dans l'agglomération parisienne.

La diversité des prix des terrains achetés s'observe également selon la catégorie socioprofessionnelle et la tranche d'âge de l'acheteur. Ainsi, en 2017, les ouvriers ont acheté leur terrain 60 euros/m² en moyenne, et les cadres et professions intellectuelles supérieures, 111 euros/m². Dans le même temps, le prix moyen des terrains achetés par les moins de 30 ans est de 66 euros/m², alors qu'il varie de 88 à 100 euros/m² pour les autres tranches d'âge (tableau 2).

Sur l'ensemble des maisons, le prix moyen au mètre carré de la construction s'accroît de 3,0 %, (passant de 1 352 euros/m² en 2016 à 1 392 euros/m² en 2017), tandis que la surface de plancher se stabilise à 119 m².

En 2017, l'investissement total pour la construction d'une maison individuelle poursuit l'augmentation observée en 2016 (+ 2,9 % après + 2,1 %), et s'établit en moyenne à 239 300 euros. Le prix du terrain représente en moyenne un tiers du coût total.

Tableau 2 : prix, surface et part des terrains achetés dans le coût total (achat du terrain + construction) en 2017

	Répartition des terrains en 2017 (en %)	Prix moyen des terrains (en euros/m ²)	Surface moyenne des terrains (en m ²)	Prix moyen des terrains (en euros)	Part du terrain dans le coût total (en %)	Investissement total moyen en euros (terrains + maisons) (en euros)
Catégorie socioprofessionnelle de l'acheteur						
agriculteurs exploitants	1	42	1 510	63 000	27	236 600
artisans, commerçants, chefs d'entreprise	6	86	1 078	92 300	34	268 800
cadres et professions intellectuelles supérieures	21	111	961	107 000	35	306 000
professions intermédiaires	14	85	896	76 000	33	233 100
employés	38	79	871	68 600	32	213 000
ouvriers	12	60	951	56 600	29	194 000
retraités	6	97	832	80 400	32	249 300
autres	2	74	973	71 800	32	227 300
Âge de l'acheteur						
Moins de 30 ans	26	66	968	63 700	30	209 200
30 à 39 ans	39	88	934	81 700	34	243 300
40 à 49 ans	19	100	873	87 400	34	256 700
50 à 59 ans	9	98	871	85 300	33	257 700
60 ans ou plus	7	97	855	82 800	32	256 500
Taille d'agglomération						
Rural	38	53	1 133	59 900	28	214 900
Unités urbaines de 2 000 à 4 999 habitants	13	91	818	74 400	32	231 200
Unités urbaines de 5 000 à 9 999 habitants	9	92	826	76 000	33	233 600
Unités urbaines de 10 000 à 19 999 habitants	7	93	870	80 700	33	242 200
Unités urbaines de 20 000 à 49 999 habitants	8	98	767	75 000	32	235 500
Unités urbaines de 50 000 à 99 999 habitants	6	93	860	79 900	33	241 900
Unités urbaines de 100 000 à 199 999 habitants	5	132	703	92 800	36	261 300
Unités urbaines de 200 000 à 1 999 999 habitants	13	161	746	120 200	41	294 800
Agglomération de Paris	2	314	541	169 900	46	368 000
Zonage ABC (1)						
Zone A et A bis	5	249	726	181 100	48	380 300
Zone B1	17	159	742	117 800	41	290 500
Zone B2	26	104	739	77 100	32	238 700
Zone C	52	52	1 087	57 100	27	210 000
France entière	100	85	920	78 600	33	239 300

Champ : France entière, terrains achetés par des particuliers en 2017 en vue de la construction d'une maison individuelle, permis délivrés en 2017.

(1) Zonage ABC : voir méthodologie

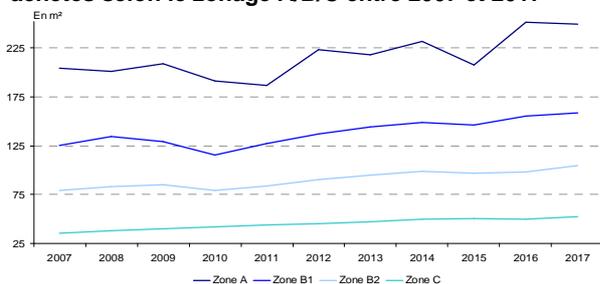
Source : SDES, EPTB 2017

Le prix des terrains à bâtir en 2017

DANS LA ZONE A, LE PRIX MOYEN DU MÈTRE CARRÉ DE TERRAIN À BÂTIR SE STABILISE

Le zonage A/B/C est un découpage administratif du territoire permettant de moduler des dispositifs d'aide à la pierre, notamment le prêt à taux zéro. Il permet également de distinguer les zones selon la tension observée sur le marché du logement neuf (voir méthodologie). Dans la zone A (dont A bis), qui comprend l'agglomération de Paris, la Côte d'Azur et la partie française de l'agglomération genevoise, le prix moyen du mètre carré des terrains à bâtir baisse légèrement (- 0,8 %), après une forte hausse en 2016 (+ 21 %). Le nombre de terrains achetés dans cette zone en 2017 reste néanmoins limité (5 % de l'ensemble), ce qui peut expliquer la volatilité du prix. Dans la zone B1, qui regroupe les autres agglomérations de plus de 250 000 habitants et les DOM, ce prix ralentit (+ 2,0 %, après + 7 % en 2016). Dans les zones B2 et C, qui comprennent le reste du territoire, le prix moyen du mètre carré des terrains à bâtir augmente plus fortement (respectivement + 6,1 % et + 5,3 % - graphique 2).

Graphique 2 : évolution du prix au m² des terrains achetés selon le zonage A/B/C entre 2007 et 2017



Champ : France entière, terrains achetés par des particuliers en 2017 en vue de la construction d'une maison individuelle, permis délivrés en 2017.
Source : SDES, EPTB 2017

LA MOITIÉ DES CONSTRUCTIONS NEUVES INTÈGRENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

En 2017, 21 % des ménages faisant construire une maison ont opté pour un chauffage « tout électrique », en hausse de 2 points par rapport à 2016. Les énergies renouvelables (bois, pompe à chaleur, solaire thermique), seules ou combinées entre elles, ont été choisies dans 35 % des projets. En prenant en compte les cas où elles sont associées à un autre mode de chauffage, les énergies renouvelables sont présentes dans près d'un projet de construction de maison individuelle sur deux (49,2 % - tableau 3). Cette part est passée d'environ un tiers des projets en 2012 à près de 55 % en 2014, et diminue progressivement depuis.

Les maisons chauffées à l'électricité restent légèrement plus accessibles : en moyenne 1 360 euros/m², contre 1 413 euros/m² pour un chauffage par énergies renouvelables seules ou combinées entre elles et 1 398 euros/m² pour un chauffage au gaz. En 2017, 5 % des maisons construites ont un label énergétique certifiant une performance énergétique supérieure à celle exigée par la réglementation thermique 2012 (RT2012) : la part varie de 3 % en Corse à 6 % en Bretagne.

Un peu moins des deux tiers des constructions de maison sont supervisées par un constructeur de maisons individuelles, tandis que 21 % le sont par les particuliers eux-mêmes. Le prix moyen par mètre carré des maisons est de 1 392 euros/m² en 2017. Ce coût varie, selon le maître d'œuvre, entre 1 286 euros/m² dans le cas où le particulier coordonne lui-même les travaux et 1 701 euros/m² lorsqu'il s'agit d'un architecte. La surface moyenne des maisons s'échelonne de 113 m² dans le cas d'un constructeur de maisons individuelles à 144 m² en cas de recours à un architecte (obligatoire pour les constructions excédant 150 m²).

Tableau 3 : prix moyen et surface moyenne des maisons en 2017 selon le degré de finition, le mode de chauffage et le maître d'œuvre

Degré de finition	Répartition des maisons en 2017 (en %)	Prix en euros par m ² de surface de plancher				Surface de plancher moyenne des maisons (en m ²)	Prix moyen des maisons (en euros)	Surface moyenne des terrains (en %)
		Moyenne	1er quartile	Médiane	3ème quartile			
Totalement terminé	35	1 473	1 200	1 413	1 678	123	180 900	1 101
Prêt à décorer	58	1 360	1 173	1 321	1 507	117	159 200	965
Clos et couvert	7	1 224	1 018	1 235	1 444	115	140 700	1 025
Chauffage								
Gaz	12	1 398	1 193	1 345	1 535	119	166 500	692
Électricité seule	21	1 360	1 150	1 307	1 515	114	155 600	948
Électricité et bois d'appoint	4	1 425	1 154	1 361	1 634	123	174 700	1 248
Énergies renouvelables seules ou combinées entre elles	34,8	1 413	1 190	1 369	1 589	123	173 300	1 158
Énergies renouvelables combinées à un autre mode	14,4	1 406	1 179	1 348	1 563	121	170 200	1 012
Autres modes de chauffage	13	1 354	1 131	1 316	1 553	113	152 400	999
Maître d'œuvre								
Architecte	5	1 701	1 379	1 648	2 000	144	245 600	1 287
Constructeur de maisons individuelles	62	1 395	1 199	1 344	1 533	113	157 300	883
Entrepreneur ou artisan	9	1 428	1 174	1 372	1 620	122	175 000	1 062
Particulier lui-même	21	1 286	1 007	1 250	1 515	129	166 100	1 317
Autre cas	3	1 465	1 237	1 398	1 624	125	182 700	1 135
France entière	100	1 392	1 172	1 342	1 559	119	165 500	1 017

Champ : France entière, permis délivrés en 2017 pour la construction d'une maison individuelle sur un terrain qu'il soit acheté ou non.
Lecture : le prix des maisons chauffées au gaz est inférieur à 1 193 euros/m² dans 25 % des cas (1^{er} quartile).

Source : SDES, EPTB 2017

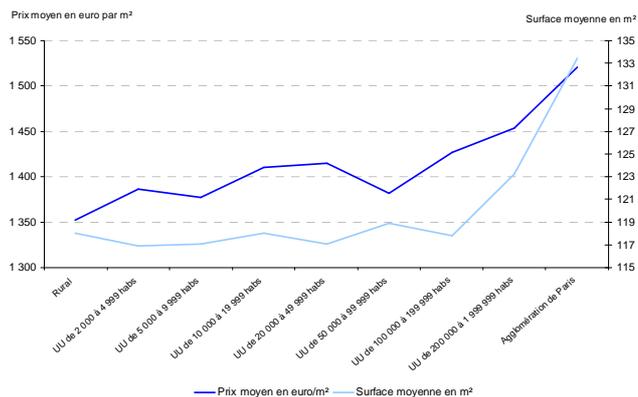
Le prix des terrains à bâtir en 2017

LE PRIX DU TERRAIN ATTEINT 46 % DU COÛT TOTAL EN PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR

En 2017, le prix moyen des terrains au mètre carré est supérieur à 100 euros/m² en Île-de-France (216 euros/m²), en Provence-Alpes-Côte d'Azur (149 euros/m²) et dans les départements d'outre-mer (135 euros/m²). Il est inférieur à 50 euros/m² en Bourgogne-Franche-Comté (45 euros/m²). Dans les autres régions les prix moyens vont de 55 euros/m² en Normandie à 92 euros/m² en Pays de la Loire (*tableau 4*). En France métropolitaine, la part du terrain dans le coût total lié à l'acquisition d'une maison individuelle varie de 24 % pour la Bourgogne-Franche-Comté à 46 % pour la région Provence-Alpes-Côte d'Azur (*carte 1*).

Les prix moyens par région des maisons sont moins dispersés que ceux des terrains (en euros par mètre carré) : ils varient de 1 247 euros/m² dans la région Centre-Val de Loire à 1 699 euros/m² en Corse. La surface moyenne des maisons est plus faible dans les départements d'outre-mer (103 m²) et varie en métropole entre 112 m² dans la région Pays de la Loire et 136 m² dans la région Grand Est (*graphique 3 et tableau 5*).

Graphique 3 : prix moyen des maisons et surface de plancher moyenne en 2017 selon la taille de l'agglomération



Champ : France entière, permis délivrés à des particuliers en 2017 pour la construction d'une maison individuelle sur un terrain qu'il soit acheté ou non

Source : SDES, EPTB 2017

Carte 1 : part du prix du terrain dans le coût total (achat du terrain + construction) selon les régions en 2017



Champ : France entière, terrains achetés par des particuliers en 2017 en vue de la construction d'une maison individuelle, permis délivrés en 2017.

Source : SDES, EPTB 2017

Le prix des terrains à bâtir en 2017

Tableau 4 : prix et surface des terrains en 2017 selon la région

Région	Répartition des terrains en 2017 (en %)	Prix en euros/m ²				Surface moyenne (en m ²)	Prix moyen (en euros)
		Moyenne	1er quartile	Médiane	3ème quartile		
Auvergne-Rhône-Alpes	12	90	53	103	171	1 037	93 500
Bourgogne-Franche-Comté	4	45	25	52	90	1 226	55 500
Bretagne	10	86	60	103	148	696	59 500
Centre-Val de Loire	4	58	39	71	113	1 004	58 600
Corse	1	81	59	92	115	1 267	103 100
Grand Est	6	89	56	115	177	839	74 700
Hauts-de-France	6	75	51	95	131	844	63 200
Île-de-France	4	216	158	252	364	638	137 400
Normandie	7	55	34	66	114	1 030	56 700
Nouvelle-Aquitaine	14	65	30	76	143	1 079	70 400
Occitanie	13	85	51	113	215	986	83 300
Pays de la Loire	11	92	62	98	163	692	63 800
Provence-Alpes-Côte d'Azur	5	149	104	178	265	977	145 100
DOM	2	135	98	157	235	747	100 700
France métropolitaine	98	85	50	100	168	923	78 100
France entière	100	85	50	100	170	920	78 600

Champ : France entière, terrains achetés par des particuliers en 2017 en vue de la construction d'une maison individuelle, permis délivrés en 2017.

Source : SDES, EPTB 2017

Tableau 5 : prix et surface de plancher des maisons en 2017 selon la région

Région	Répartition des maisons en 2017 (en %)	Prix en euros par m ² de surface de plancher				Surface moyenne (en m ²)	Prix moyen (en euros)	Surface moyenne du terrain (en m ²)
		Moyenne	1er quartile	Médiane	3ème quartile			
Auvergne-Rhône-Alpes	12	1 474	1 200	1 401	1 667	122	179 800	1 165
Bourgogne-Franche-Comté	4	1 384	1 163	1 342	1 572	125	173 600	1 279
Bretagne	10	1 409	1 226	1 376	1 553	117	164 800	784
Centre-Val de Loire	4	1 247	1 088	1 225	1 389	119	148 900	1 043
Corse	1	1 699	1 328	1 636	2 013	125	213 100	1 525
Grand Est	6	1 428	1 208	1 393	1 623	136	193 700	942
Hauts-de-France	6	1 287	1 118	1 262	1 429	123	157 700	934
Île-de-France	5	1 465	1 239	1 407	1 633	127	185 500	614
Normandie	6	1 300	1 140	1 270	1 429	117	151 900	1 059
Nouvelle-Aquitaine	14	1 352	1 157	1 304	1 489	115	155 200	1 187
Occitanie	13	1 312	1 117	1 276	1 477	117	153 100	1 112
Pays de la Loire	10	1 427	1 239	1 404	1 584	112	160 300	747
Provence-Alpes-Côte d'Azur	6	1 534	1 239	1 453	1 731	120	183 800	1 130
DOM	4	1 349	1 014	1 340	1 676	103	138 600	985
France métropolitaine	96	1 394	1 176	1 342	1 554	120	166 700	1 018
France entière	100	1 392	1 172	1 342	1 559	119	165 500	1 017

Champ des maisons : France entière, permis délivrés en 2017 pour la construction d'une maison individuelle sur un terrain qu'il soit acheté ou non.

Source : SDES, EPTB 2017

Le prix des terrains à bâtir en 2017

SOURCE

L'enquête sur le prix du terrain et du bâti (EPTB) concerne l'ensemble des permis délivrés en 2017 à des particuliers pour la construction d'une maison individuelle en secteur diffus (c'est-à-dire sur un terrain non issu d'une division foncière, donc ne faisant pas partie d'un lotissement). Elle est menée en France métropolitaine et dans les DOM (y compris Mayotte), et est exhaustive sur son champ. Les questions posées portent sur le terrain, la maison édiflée sur celui-ci et les caractéristiques du ménage. L'enquête est conduite tout au long de l'année et exploitée annuellement.

MÉTHODOLOGIE

Les données recueillies sont redressées annuellement. Les permis ayant fait l'objet d'une annulation au cours de l'année sont exclus. Les résultats après traitement de la non-réponse sont remis en cohérence (« recalage ») annuellement avec les séries en date réelle sur l'ensemble des permis autorisés (Sit@del2).

Permis enquêtés en 2017 : données issues de Sit@del2, résultats en date réelle ; sélection des permis pour lesquels l'écart entre la date de prise et compte et la date réelle est inférieur à six mois.

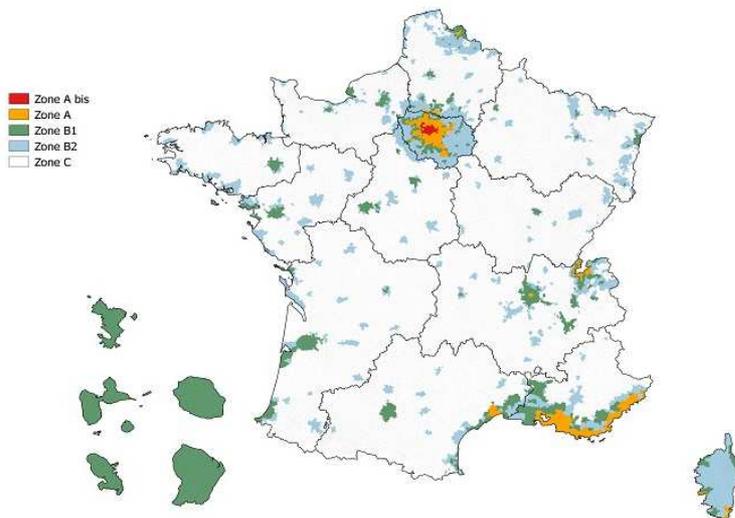
Champ des terrains et de l'investissement total (maison + terrain) : France entière, terrains achetés en 2017 pour la construction d'une maison individuelle, permis délivrés en 2017.

Champ des maisons : France entière, permis délivrés en 2017 pour la construction d'une maison individuelle sur un terrain qu'il soit acheté (quelle que soit l'année de l'achat) ou non.

Le zonage A/B/C (note (1) du tableau 2 et carte 2) a été créé en 2003 dans le cadre du dispositif d'investissement locatif dit « Robien ». Il a été révisé en 2006, 2009, 2012 puis 2014. Le critère de classement dans une des zones est la tension du marché immobilier local. Ce zonage s'appuie sur des critères statistiques liés aux dynamiques territoriales (évolution de la démographie, etc.), à la tension des marchés locaux et aux niveaux de loyers et de prix. Il comporte cinq zones :

- **Zone A bis** : comprend Paris et 76 communes des Yvelines, des Hauts-de-Seine, de Seine-St-Denis, du Val-de-Marne et du Val-d'Oise ;
- **Zone A** : comprend l'agglomération de Paris (dont zone A bis), la Côte d'Azur, la partie française de l'agglomération genevoise, certaines agglomérations ou communes où les loyers et les prix des logements sont très élevés ;
- **Zone B1** : comprend certaines grandes agglomérations et des agglomérations où les loyers et le prix des logements sont élevés, une partie de la grande couronne parisienne non située en zone A bis ou A, quelques villes chères, les départements d'outre-mer ;
- **Zone B2** : villes-centre de certaines grandes agglomérations, grande couronne autour de Paris non située en zone A bis, A et B1, certaines communes où les loyers et les prix des logements sont assez élevés, communes de Corse non situées en zones A ou B1 ;
- **Zone C** : reste du territoire.

Carte 2 : zonage ABC applicable à compter du 1^{er} octobre 2014



Source : Ministère de la Cohésion des territoires

DÉFINITIONS

Label de performance énergétique : par défaut, toutes les nouvelles constructions sont soumises à la réglementation thermique 2012. À cette réglementation, s'ajoute pour certains projets, un label qui pouvait être selon le questionnaire 2017 : un bâtiment à énergie positive, une maison passive, HPE ou THPE-Effinergie+.

Unité urbaine (UU) : une unité urbaine est une commune ou un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu (pas de coupure de plus de 200 mètres entre deux constructions) qui compte au moins 2 000 habitants.

Surface de plancher : somme des surfaces des planchers de chaque niveau après déduction des combles et des sous-sols non aménageables pour l'habitation, des toitures terrasses, des balcons, des loggias, des surfaces non closes situées au rez-de-chaussée et des garages. La surface de plancher a remplacé la SHON (Surface Hors Œuvre Nette habitation) à partir des résultats de l'enquête 2012 et l'ensemble des résultats des années précédentes a été rétroposé dans ce concept.

Prix moyens en euros par m² : rapport entre la somme des coûts des terrains ou maisons et la somme des surfaces des terrains ou maisons.

Prix : les prix des terrains et maisons sont TTC ; pour les terrains, ils sont hors frais de notaire et frais d'agence.

Médiane : valeur qui sépare la série observée en deux groupes de taille identique ; 50 % des données lui sont supérieures, 50 % lui sont inférieures.

1er quartile : valeur telle que 25 % des données lui sont inférieures.

3ème quartile : valeur telle que 25 % des données lui sont supérieures.

DIFFUSION

Pour plus de précisions sur la méthodologie, le questionnaire ainsi que les résultats détaillés depuis 2006, consulter le site <http://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/logement-construction/s/marches-logement-maisons-individuelles.html>

Sylvain HUMBERTCLAUDE, SDES

Directeur de publication : Sylvain Moreau

Dépôt légal : octobre 2018

ISSN : 2557-8510 (en ligne)

Commissariat général au développement durable

Service de la donnée et des études statistiques
Sous-direction des statistiques du logement et de la construction
Tour Séquoia
92055 La Défense cedex
Courriel : diffusion.sdes.cgdd@developpement-durable.gouv.fr

www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE